

## Annexe 9 : Ventilation des dépenses de personnel imputées sur les articles d'exécution 98 ou 99

La nomenclature d'exécution budgétaire comporte en 2013 trente-cinq actions « dépenses de personnel à reventiler » réparties sur trente-deux programmes du budget général :

Ministère	Code programme 2013	Programme 2013	Code de l'action personnel à reventiler	Action personnel à reventiler
Affaires étrangères	105	Action de la France en Europe et dans le monde	99	Dépenses de personnel à reventiler entre les actions du programme
Affaires étrangères	151	Français à l'étranger et affaires consulaires	99	Dépenses de personnel à reventiler entre les actions du programme
Affaires sociales et santé	124	Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative	98	Personnel des services centraux concourant aux programmes de politique
Affaires sociales et santé	124	Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative	99	Personnel des services déconcentrés concourant aux programmes de politique
Agriculture, agroalimentaire et forêt	142	Enseignement supérieur et recherche agricoles	99	Dépenses de personnel du programme "enseignement supérieur et recherche agricoles" à reventiler
Agriculture, agroalimentaire et forêt	143	Enseignement technique agricole	99	Dépenses de personnel du programme "enseignement technique agricole" à reventiler
Agriculture, agroalimentaire et forêt	215	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	99	Dépenses de personnel du programme "conduite et pilotage des politiques de l'agriculture" à reventiler
Ecologie, développement durable et énergie	217	Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer	98	Dépenses de personnel de l'administration centrale à reventiler entre les actions miroirs des programmes de politiques sectorielles
Ecologie, développement durable et énergie	217	Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer	99	Dépenses de personnel en services déconcentrés à reventiler entre les actions miroirs des programmes de politiques sectorielles
Economie et finances	134	Développement des entreprises et du tourisme	99	Dépenses de personnel à reventiler du programme "Développement des entreprises et de l'emploi"
Economie et finances	156	Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	98	Dépenses de personnel de la direction générale des finances publiques - filière fiscale - à reventiler
Economie et finances	156	Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	99	Dépenses de personnel de la direction générale des finances publiques - filière gestion publique - à reventiler
Economie et finances	218	Conduite et pilotage des politiques économique et financière	99	Personnel du programme à reventiler
Economie et finances	220	Statistiques et études économiques	99	Dépenses de personnel du programme à reventiler
Economie et finances	221	Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État	99	Dépenses de personnel du programme "Stratégie économique et financière et réforme de l'État" à reventiler
Economie et finances	302	Facilitation et sécurisation des échanges	98	Personnel du programme à reventiler
Education nationale	139	Enseignement privé du premier et du second degrés	99	Dépenses de personnel du programme à reventiler
Education nationale	140	Enseignement scolaire public du premier degré	99	Dépenses de personnel du programme à reventiler
Education nationale	141	Enseignement scolaire public du second degré	99	Dépenses de personnel du programme à reventiler
Education nationale	214	Soutien de la politique de l'éducation nationale	99	Dépenses de personnel du programme à reventiler
Education nationale	230	Vie de l'élève	99	Dépenses de personnel concourant au programme
Enseignement supérieur et recherche	150	Formations supérieures et recherche universitaire	99	Dépenses de personnel du programme à reventiler
Intérieur	152	Gendarmerie nationale	99	Personnel concourant au programme "Gendarmerie nationale"
Intérieur	161	Intervention des services opérationnels	99	Dépenses de personnel du programme à reventiler
Intérieur	176	Police nationale	99	Dépenses de personnel du programme à reventiler
Intérieur	216	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	99	Dépenses de personnel du programme à reventiler
Intérieur	232	Vie politique, culturelle et associative	99	Dépenses de personnel du programme à reventiler
Intérieur	307	Administration territoriale	99	Dépenses de personnel du programme à reventiler
Justice	107	Administration pénitentiaire	99	Dépenses de personnel du programme à reventiler
Justice	166	Justice judiciaire	99	Dépenses de personnel concourant au programme à reventiler
Justice	310	Conduite et pilotage de la politique de la justice	99	Dépenses de personnel du programme à reventiler
Services du Premier ministre	129	Coordination du travail gouvernemental	99	Dépenses de personnel du programme "coordination du travail gouvernemental" à reventiler
Services du Premier ministre	164	Cour des comptes et autres juridictions financières	99	Personnels à reventiler
Services du Premier ministre	165	Conseil d'État et autres juridictions administratives	99	Dépenses de personnels du programme à reventiler
Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social	155	Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	99	Dépenses de personnel du programme à reventiler

Ces dépenses doivent être réparties dans les RAP 2013 sur les autres actions ou sous-actions qui portent des politiques publiques identifiées, afin d'améliorer la qualité de la JPE et de garantir l'exhaustivité des documents transmis au Parlement.

Pour les RAP 2013, cette ventilation est réalisée dans l'outil CHORUS par le gestionnaire CAC dans le respect des modalités précisées par l'annexe CAC (voir rubrique ventilation des articles 98 et 99).

L'exécution T2 ainsi reventilée sera ensuite déversée automatiquement dans Farandole et figurera dans les RAP 2013.

**Attention : Tant que cette ventilation n'est pas effectuée, les dépenses du titre 2 des programmes ayant des actions « dépenses de personnel à reventiler » sont incomplètes dans les tableaux automatiques présentant la consommation 2013 dans le RAP.**

Il est précisé que les crédits à reventiler sont des CP. Les AE T2 seront ensuite présentées dans les RAP 2013 avec les mêmes chiffres que les CP T2 reventilées puisque l'égalité  $AE=CP$ , imposée par la LOLF pour le titre 2, doit être respectée.

Le processus de ventilation des crédits doit être reproduit pour chaque action à ventiler, notamment lorsqu'un programme en comporte plusieurs (en 2013, trois programmes ont deux actions « dépenses de personnel à reventiler »).

**La ventilation des dépenses de personnel imputées sur les articles d'exécution 98 ou 99 doit être effectuée par les ministères dans Chorus au plus tard le mercredi 5 mars 2014 (cf. annexe 1 Calendrier).**